Compte-rendu du CA du 06/01/2022 à 20h30

Membres Présents : Ghislain et Christelle Simon ; Joelle Liard ; Maryvonne et Alain Duthil ; Claude Duvallet par tél car cas contact ; Serge Constantin ; Véronique Hombert.

Responsables d'activités présents : 0

Ordre du jour :

- Démission de Ghislain
- Élection du bureau
- Répartition des tâches (reporté)
- Réflexion sur une éventuelle dissolution de l'association (reporté)

Ouverture de la séance à 20h45

1) Lecture et approbation du CR du CA du 28 Aout 2021

Alain se charge de la lecture du PV du CA d'août 2021. Aucune remarque n'est formulée ; le PV est adopté à l'unanimité.

- 2) En préambule, discussion sur l'opportunité de demander aux animateurs un extrait de casier judiciaire. Il a été décidé de demander à M. Legeard (Président du comité départemental de la fédération nationale de sport en milieu rural) un conseil à ce sujet. On lui demandera également si un salarié peut faire partie du CA avec/sans droit de vote.
- **3)** Alain informe le CA que suite à sa demande, la salle Philippe Anquetil peut être utilisée ponctuellement et gratuitement le samedi matin, mais au dernier moment seulement car priorité est accordée aux locations du week-end.
- **4)** Démission de Ghislain qui prend la parole et nous dit que tous ses soucis viennent de certaines activités dans lesquelles les règles sanitaires ne seraient pas respectées malgré les rappels du président de la Quintefeuille.

Alain pense qu'il faudrait faire une fiche de poste pour tout le monde, et revoir avec un nouvel éclairage les contrats de travail. Cela pourrait résoudre bon nombre de problèmes.

Il a été proposé de remplacer le mot responsable d'activité par le mot référent.

Claude ajoute qu'il faudrait reprendre la main sur toute la communication, en créant un groupe messenger uniquement pour la Quintefeuille.

A la demande du CA, Claude accepte d'être le référent « Danse », le mercredi, en précisant qu'il ne pourra venir qu'une semaine sur 2 ; il faudrait donc motiver d'autres adhérents.

Il est proposé de rédiger une lettre aux adhérents pour trouver des référents pour toutes les activités.

Ghislain enverra une lettre à Patricia pour lui dire que Claude sera le nouveau référent danse à mitemps. Il ajoute qu'il a contacté le Sirocco pour une réservation les 14 ou 21 Mai, pas de réponse à ce jour et le problème de vestiaires trop petits demeure.

Claude pense que le spectacle danse est ingérable dans les conditions actuelles, mais peut-être pas à la rentrée.

Maryvonne pense que le spectacle en plein air peut être une solution mais cette solution est jugée ingérable par le reste du CA car la météo peut être incertaine.

Vote: pour ou contre l'organisation d'un spectacle en Mai

6 contre; 1 pour; 1 abstention -

Vote 2 : accepte-t-on ou refuse-t-on la démission de Ghislain ?

Refus à l'unanimité.

Ghislain émet quelques conditions : Il veut que des fiches de postes référents d'activités et salariés soient actualisées ou créées, ainsi que les contrats de travail. Sous ces conditions, Ghislain accepte notre refus.

Vote 3 : élection du bureau

Résultat du vote :

Président : Ghislain Simon

Trésorière: Maryvonne mais elle rappelle qu'elle n'est compétente que pour enregistrer les recettes et les dépenses, faire les salaires et les paiements divers, certains achats, les déclarations CEA; elle demande que son travail soit régulièrement vérifié. En effet, il lui arrive de faire des erreurs depuis son passage en réanimation; elle n'accepte cette mission que provisoirement faute de candidats. Elle n'accepte ce poste qu'en dépannage jusqu'à la fin de l'exercice 2021/2022 pour des raisons de santé.

Trésorière adjointe : Christelle Simon s'engage à assurer le contrôle.

Secrétaire : Joëlle Liard

Secrétaire adjoint : Alain Duthil chargé des comptes-rendus, des rédactions et du site WEB ne s'engage que pour finir l'année 2021/2022, mais pas au-delà pour des raisons de santé.

Clôture de séance à 23 h 30.